

Direction de l'Environnement : Engagée... par nature !



Ce mois-ci, le JDA vous propose de découvrir les missions de la Direction de l'Environnement, qui englobent notamment la gestion de la faune et la flore marine de la Principauté. Exemple concret avec le recensement des grandes nacres dans la réserve du Larvotto (rendez-vous en page 19).



ME – Les résultats des équipes sportives de la Fonction Publique



FIN – La DTC est prête pour l'été



DEEU – Hélicoptère : chiffres record pendant le Grand Prix



DREC – Conseils avant un séjour à l'étranger

NOUVEAUX ENTRANTS

- BIMA Souad**
Administrateur à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- CAMPANA Florence**
Administrateur Juridique à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives
- CASTEJON Fabien**
Éducateur Spécialisé au Foyer de l'Enfance
- DAMOUR Olivier**
Directeur de Projet au Service des Travaux Publics
- FILALI-ANSARY Amine**
Contrôleur Principal au Service des Parkings Publics
- GERARD Alison**
Administrateur au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- HUET Élodie**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- KONRAD Aurélie**
Éducateur Spécialisé au Foyer de l'Enfance
- LAVARENNE Alexandre**
Ouvrier Technique Polyvalent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- OLIVIER Julie**
Rédacteur au Service des Travaux Publics
- PERLOFF Mathias**
Chargé de la Maintenance des Bâtiments à la Direction des Affaires Culturelles
- RIGLER Véronique**
Administrateur Juridique au Service des Affaires Contentieuses
- TOURBIER Julien**
Commis de Cuisine au Foyer de l'Enfance
- TREVILLY Vincent**
Administrateur à la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers
- VALENTI Jennifer**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- AGRATI-PALMERO Audrey**
Sténodactylographe au Greffe Général est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein des Établissements d'Enseignement (Lycée Technique et Hôtelier de Monaco)
- ALBIN Frédéric**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier au sein de cette même Direction
- ALESSIO Andrea**
Secrétaire-Sténodactylographe au Centre Medico-Sportif est nommée Chef de Bureau au sein du Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur (Comité Monégasque Antidopage)
- BOMMARITO Roberto**
Aide-Ouvrier Professionnel à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Ouvrier Professionnel de 1ère catégorie au sein de cette même Direction
- CARDOT Véronique**
Secrétaire-Sténodactylographe au Conseil National est nommée Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de ce même Conseil
- CEYSSAC Christian**
Secrétaire au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur est nommé Chargé de Mission au sein de ce même Secrétariat
- CHEVREUL Isabelle**
Agent de Service dans les Établissements d'Enseignement (Ecole des Révoires) est désignée Concierge au sein du Stade Louis II
- FERAUD Deborah**
Administrateur Principal à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est désignée Adjoint au Chef de Division au sein de cette même Direction

- FUSTER Valérie**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est désignée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- JEANNE Nathalie**
Attaché Principal au Service Municipal d'Actions Sociales et de Loisirs est nommée Chef de Bureau au sein de la Direction des Communications Électroniques
- LEONELLI Jean-Luc**
Ouvrier Professionnel de 1ère catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Surveillant de Jardin au sein de cette même Direction
- LEONELLI Nathalie**
Commis-Comptable à l'Administration des Domaines est nommée Chef de Bureau au sein de la Direction des Communications Electroniques
- LORENZI Eric**
Attaché au Service Municipal d'Actions Sociales et de Loisirs est nommé Archiviste au sein de la Direction de l'Expansion Economique
- MARQUET Marie-Laure**
Administrateur au Stade Louis II est nommée Administrateur au sein de la Direction du Tourisme et des Congrès
- PIZY Eric**
Ouvrier Professionnel de 1^{ère} Catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Ouvrier Professionnel de 2^e Catégorie au sein de cette même Direction
- RAYMOND Mathias**
Troisième Secrétaire à l'Ambassade de Monaco en Allemagne est nommé Troisième Secrétaire au sein de l'Ambassade de Monaco en France
- ROLLAND Patrick**
Chef de Division à la Direction de l'Environnement est nommé Adjoint au Directeur au sein de la même Direction

- SCURSOGLIO Marc**
Mètreur-Vérificateur à l'Administration des Domaines est désigné Chef de Section au sein de ce même service
- SILOV Nicolas**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier au sein de cette même Direction
- SORIANO Stephane**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction
- VALLI Charlotte**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Attaché Principal au sein de cette même Direction

DÉPARTS À LA RETRAITE

- BARIA Stephane**
Agent de Service au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Relations Externes et la Coopération
- CAISSON Louis**
Inspecteur Détaché auprès de la Société Monaco Télécom
- GUIGNON Philippe**
Lieutenant à la Direction de la Sûreté Publique
- MANTERO Didier**
Adjoint au Directeur de la Direction Informatique
- PRONZATI Fabrice**
Commandant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- ROSTICHER-GIORDANO Nathalie**
Conservateur en Chef à la Direction des Affaires Culturelles
- ROUBERT MICHEL**
Brigadier à la Direction de la Sûreté Publique

02

Ministère d'État

Le Conseil de Gouvernement : Comment ça marche ?
Sport - les résultats des équipes de la Fonction Publique
IMSEE - L'édition 2015 du Monaco en Chiffres

06

Département de l'Intérieur

DAC - Lancement de la saison estivale
DENJS - Présentation de la Cellule Sport
DSP - Le poste de secours de la plage du Larvotto
FP - L'actu en images

10

Département des Finances et de l'Économie

Un Smartphone « made in » Monaco
DTC - interview de Guy Antognelli sur la saison estivale
OETP - Les mises en vente du mois de juin

14

Département des Affaires Sociales et de la Santé

À la découverte de nos métiers - la Division « Aide Sociale » du Service Social
Service de l'Emploi - les emplois saisonniers
Handiplage - Présentation du site
L'actu en images

18

Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

La Poste - Nouveau matériel installé
Aviation Civile - les chiffres de l'héliport pendant le Grand Prix
DE - Dossier sur la préservation de la biodiversité en Principauté

22

Département des Relations Extérieures et de la Coopération

Initiative - Conseils aux voyageurs avant les départs en vacances
Zoom - Accréditations majeures pour la Principauté
Coopération - Conférence commune OSCE/INTERPOL/ONU/DC
Stratégie - Monaco s'engage pour l'Antarctique

Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

JDA #67 • Juin 2015 - Journal de l'Administration - Mensuel

Conception-Rédaction Centre de Presse
André Vatrican (avatrican@gouv.mc)

Coordination Secrétariat Général du Ministère d'État - Centre de Presse

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly Gallo, Manuel Vitali, Monaco Info, Shutterstock.

Remerciements Nicolas Manuello, Marc Vassallo, Céline Cottalorda, Lauriane Tubino, Julien Veglia, Véronique Herrera-Campana, Armand Dèus, Jean-Laurent Imbert, Coralie Passeron, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

ÉDITO

C'est l'été ! Les thermomètres atteignent des sommets, les vacances approchent à grands pas... Mais l'Administration tourne à plein régime !

En juin, le JDA vous emmène à la plage du Larvotto et vous présente le poste de secours de la Police Maritime et Aéroportuaire et le site HandiPlage.

Avec la Direction de l'Environnement, opération « recensement » pour recenser les nacres qui ont élu domicile dans les fonds marins de la Principauté.

Dans ce numéro 67, une présentation du fonctionnement du Conseil de Gouvernement. Sans oublier la parution du « Monaco en Chiffres 2015 » préparé par les équipes de l'IMSEE, un dossier sur les emplois saisonniers ou encore l'installation d'un nouvel équipement de tri postal.

Le JDA vous propose encore de revenir sur le Grand Prix de Formule 1 au travers des chiffres de la fréquentation de l'héliport.

Enfin, nous vous fournissons quelques conseils d'ordre administratifs avant vos départs en vacances.

Bonne lecture à tous !!

LE TWEET DU MOIS

Gouvernement Monaco @GvtMonaco • 9 juin
#NationalDay @Expo2015Milano
#GvtMonaco présent @PavillonMonaco pour la Journée Nationale Monégasque
@monaccointerexpo



LE GESTE ÉCOPRESPONSABLE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les chasses d'eau économiques réduisent de 3 à 5 fois la consommation d'eau, soit 20 à 70 litres par utilisateur et par jour. Grand ou petit débit : il faut donc adapter la commande aux besoins !



Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !



Un prix Nobel de la Paix accueilli en Principauté

Adolfo Perez d'Esquivel, Prix Nobel de la Paix, était en Principauté les 11 et 12 juin derniers, pour l'inauguration d'un espace de lecture entièrement dédié à la culture et à la langue hispanique.
Ce séjour a été également l'occasion pour M. Perez d'Esquivel, d'un entretien avec le Ministre d'État, sur le sujet de la défense des Droits de l'Homme.
Adolfo Perez d'Esquivel s'est vu décerner le Prix Nobel de la Paix, en 1980, pour son engagement dans la défense des Droits de l'Homme, notamment ceux des populations pauvres indigènes. Il poursuit son action à travers le monde pour la protection des droits des enfants, pour un meilleur accès à l'éducation et pour la paix.
ici Adolfo Perez d'Esquivel et son épouse aux côtés de S.E.M. Michel Roger.

COMMENT ÇA MARCHE ? LE CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Chaque semaine, le Conseil de Gouvernement, placé sous la Haute Autorité du Prince Albert II, se réunit et délibère sur les affaires de l'État présentées à l'ordre du jour.

Le JDA vous propose de découvrir cette réunion de travail fondamentale pour le fonctionnement du pays.

ORDRE DU JOUR INITIAL

Les Départements, de leur propre initiative ou sur proposition des Directions et Services relevant de leur autorité demandent l'inscription des affaires sous forme de délibérations (avec mention des parties) à l'ordre du jour du Conseil de Gouvernement.

Chaque vendredi matin, le Secrétariat Général du Ministère d'État établit l'ordre du jour initial : les affaires sont présentées par Département.

Les affaires de personnel (DRHFFP) clôturent l'ordre du jour.

Le Contrôle Général des Dépenses, la Direction du Budget et du Trésor et la DRHFFP sont systématiquement consultés sur les affaires relevant de leur compétence.

RÉUNION DU PRÉCONSEIL

Chaque lundi à 15 heures le Pré-conseil est réuni par le Secrétaire Général du Ministère d'État. Les délibérations sont examinées et des modifications sont apportées en vue de leur présentation en Conseil de Gouvernement.

L'ordre du jour est validé et est remis à jour par le Secrétariat Général du Ministère d'État.

L'avis du Contrôle Général des Dépenses est mentionné dans les délibérations ayant une incidence budgétaire.

Les Directeurs Généraux informent leurs Conseillers respectifs de l'ordre du jour définitif et du contenu des affaires présentées.



Le Secrétaire Général du Ministère d'État
• Robert Colle

Les Directeurs Généraux
• Christophe Prat - Intérieur
• Virginie Cotta - Affaires Sociales et Santé
• Isabelle Rosabrunetto - Relations Extérieures
• Thierry Orsini - Finances et Economie
• Cyril Gomez - Équipement, Environnement et Urbanisme (ici représenté par Samy Touati)

Le Contrôleur Général des Dépenses
• Muriel Natali-Laure

Le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
• Valérie Viora-Puyo

Secrétaire Général Adjoint du Ministère d'État
• Marc Vassallo

Le saviez-vous ?

L'ordre d'examen des délibérations est fonction de l'ancienneté, au sein du Gouvernement, des différents Conseillers. A ce jour, l'ordre en cours est le suivant: Affaires Sociales et Santé, Équipement, Environnement et Urbanisme, Finances et Economie, Relations Extérieures, Intérieur.

Chaque nouvelle nomination de Conseiller fait donc évoluer l'ordre établi.

Repères annuels

48 Conseils de Gouvernement et Pré-conseils

1.500 affaires délibérées en moyenne

Pré-conseil et Conseil de Gouvernement se tiennent chaque semaine de l'année, sauf au mois d'août et entre Noël et le Jour de l'An.

CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Chaque mercredi à 9 heures le Ministre d'État réunit le Conseil de Gouvernement dans son propre bureau.

Les affaires inscrites à l'ordre du jour validé sont exposées. Chaque Conseiller a connaissance de l'ensemble des affaires, présentées par partie et par ordre d'ancienneté.

Les dossiers propres au Secrétariat Général du Ministère d'État sont étudiés en dernier.

Le Conseil de Gouvernement se prononce et délibère sur chaque affaire.



Le Gouvernement princier
• Michel Roger - Ministre d'État
Les Conseillers de Gouvernement
• Patrice Cellario - Intérieur
• Stéphane Valeri - Affaires Sociales et Santé

• Gilles Tonelli - Relations Extérieures
• Jean Castellini - Finances et Economie
• Marie-Pierre Gramaglia - Équipement, Environnement et Urbanisme
Secrétaire Général du Ministère d'État
• Robert Colle

ORDRE DE PASSAGE

Les affaires dont les suites sont données suite à l'approbation formelle du Prince Souverain.

Sont notamment concernées les affaires comportant des Ordonnances Souveraines, les projets de loi et d'une manière générale, les affaires de première importance .

1^{ère} partie

Les affaires dont les suites sont données au moment où le Prince Souverain les approuve formellement.

Sont notamment concernées les affaires comportant des Ordonnances Souveraines, les projets de loi et d'une manière générale, les affaires de première importance .

2^e partie

Les affaires dont les suites sont données 15 jours après leur approbation en Conseil de Gouvernement, si le Prince Souverain n'y fait pas opposition durant ce laps de temps.

Sont, par exemple, concernés les refus d'autorisation de Sociétés et de commerces.

3^e partie

Les affaires dont les suites peuvent être données dès leur approbation en Conseil de Gouvernement. Leur contenu est ensuite porté à la connaissance du Prince Souverain.

Sont, par exemple, concernées les autorisations de Sociétés et de commerces ainsi que les modifications de commerces et les modifications de statuts.



Le Conseil de Gouvernement se déroule à la Résidence du Ministre d'État

TRANSMISSION AU CABINET PRINCIER ET PRISE D'EFFET

Dès finalisation du procès-verbal, les affaires sont transmises au Cabinet Princier qui les présente à S.A.S. le Prince Souverain.

Les délibérations approuvées prennent effet en fonction de la partie dans laquelle elles ont été présentées en Conseil de Gouvernement.

SPORT LES RESULTATS DES EQUIPES DE LA FONCTION PUBLIQUE

FOOTBALL

Début mai, l'équipe de football de la Fonction Publique affrontait MR Concept, futur finaliste de l'épreuve, en quart de finale du Challenge Prince Rainier III. Malheureusement, les fonctionnaires se sont inclinés.



Toute personne intéressée pour intégrer l'équipe de football de la Fonction Publique pour la saison 2015/2016, peut contacter Jean-Charles Gastaud (98.98.82.33).

Ici, les équipes de la Fonction Publique et de la Sûreté Publique lors du « derby » en décembre dernier.

TENNIS

Le 13 juin dernier, les équipes de tennis de la Fonction Publique jouaient les finales du Challenge Inter-Entreprises. C'est au Monaco Country Club que l'équipe inscrite au Challenge Élite Hommes s'est imposée en finale face à celle de la Sûreté Publique. Peu après, le groupe participant au Challenge Mixte affrontait l'équipe de la Single Buoy Mooring (SBM) en finale. Ainsi, pour la 3ème année consécutive, les équipes de la Fonction Publique ont réussi un doublé en catégorie Mixte et Élite.

Parallèlement, dans le Challenge Messieurs Pro, l'équipe du Centre de Presse s'est hissée jusqu'en quart de finale du Challenge Inter-Entreprises. Elle s'est inclinée face à l'équipe de l'entreprise Fly.



L'équipe de la Fonction Publique encouragée par le Ministre d'Etat et la Conseiller de Gouvernement Patrice CELLARIO : Anthony De SEVELINGES, Franck DAMAR, Yann BERTRAND, Céline COTTALORDA, Sophie VINCENT, Bernard BIANCHERI, Arnaud HAMON, Francis TRUCCHI (Directeur du Monte Carlo Country Club), Christian COLLANGE, Corinne LAFOREST DE MINOTTY et Alexia LOULERGUE (toutes deux absentes de la photo)

BEACH-VOLLEY

Le 23 juin dernier, l'équipe de l'Administration de Beach Volley remportait ses derniers matchs de championnat, réalisant du même coup un nouveau doublé. En effet, l'équipe s'était également imposée lors du tournoi semi-nocturne BVT il y a quelques semaines.

Les Beach-Volleyeurs de l'Administration sont également en lice pour réaliser un triplé historique, avec la reprise des matchs de coupe en septembre prochain.

Ici l'équipe victorieuse vêtue de son nouvel équipement frappé du nouveau logo du Gouvernement.



De gauche à droite : Benjamin Marchal (Travaux Publics), Ayrthon Michelotti (Aviation Civile), William Schübler, Capitaine (CGD), Romain Loulergue (CGD), Pascal Ferry (IMSEE), Amine Ansar (Extérieur), Vincent Ferry (DENIS), Lionel Albrand (fonctionnaire en disponibilité)

MONACO EN CHIFFRES 2015 UNE PHOTOGRAPHIE STATISTIQUE DE LA PRINCIPAUTE



La dématérialisation, l'implication de toute l'équipe, le suivi des indicateurs d'avancement et surtout le professionnalisme des collaborateurs ont permis de faire largement évoluer ces ouvrages d'année en année. « Rendre hommage au travail de l'équipe n'est pas une simple formule obligée ; c'est très sincère et me semble-t-il, très juste » souligne Lionel Galfré, ici au centre entouré de son équipe.

Depuis 18 ans, le Gouvernement Princier publie, chaque année, un ouvrage présentant les données chiffrées de la Principauté. L'édition 2015 vient de sortir et présente les statistiques relatives à l'économie, mais aussi celles liées aux autres réalités du territoire, notamment aux services publics, à la place de Monaco à l'international, à l'environnement, ou encore à la vie culturelle et sportive. Le JDA s'est entretenu avec Lionel Galfré, Directeur de l'Institut Monégasque de la Statistique des Études Économiques à ce sujet.

Le but du recueil « Monaco en chiffres » est de fournir une photographie statistique globale de la Principauté de Monaco, pour l'année écoulée. Ainsi, il peut faire office d'outil pour les décideurs, les

investisseurs ou plus simplement toute personne curieuse de mieux connaître les caractéristiques et spécificités du pays.

Lionel Galfré explique : « depuis 2012, la structure générale du document est restée identique. Les principales évolutions de l'édition 2015 portent sur la collecte des informations ».

En effet, pour la première fois cette année, la récolte des données a été totalement dématérialisée. Cette phase de collecte a également été améliorée grâce à la mise en place de nouveaux outils de suivi permettant de connaître l'état d'avancement tout au long de l'année. Les délais ont ainsi pu être réduits. La volonté de l'IMSEE serait de publier le recueil en mai, ce qui constituerait une première dans son histoire.

TENDANCES ET PRÉVISIONS

Concernant l'économie, les principaux indicateurs sont globalement positifs pour l'année 2014. L'emploi a poursuivi sa croissance, le marché de l'immobilier a affiché un chiffre d'affaires record (plus de 2 milliards d'euros) et le volume des échanges commerciaux progresse également.



« Monaco en chiffres » est le résultat visible du travail de l'IMSEE tout au long de l'année et fruit de la collaboration avec les services et organismes fournisseurs des données.

Seuls, le chiffre d'affaires, pénalisé par les résultats du secteur du Commerce de gros, et le tourisme affecté par divers facteurs (travaux en cours, tourisme d'affaires) sont en diminution.

Même si pour lui il est un peu trop tôt pour se prononcer, le Directeur de l'Institut affiche un certain optimisme pour 2015 : « le début d'année semble s'inscrire dans la continuité positive de 2014 », avant de souligner : « concernant le recueil, les efforts continueront de porter sur la qualité des données fournies, leur enrichissement et leur présentation ».

Ce qu'il faut savoir sur « Monaco en chiffres »

- Le recueil compte 240 pages et six grands chapitres : Territoire et Population, Économie, Services publics et parapublics, Vie culturelle et sportive, Environnement et Monaco dans son environnement régional et international.
- Une édition condensée gratuite « Monaco statistics pocket » est également publiée chaque année.

DENJS A LA DECOUVERTE DE LA CELLULE SPORT



Afin de donner la possibilité aux jeunes des associations sportives monégasques de concilier la pratique intensive de leur discipline tout en poursuivant un parcours scolaire de qualité, la DENJS a mis en place un dispositif de classes à horaires aménagés pour les élèves qui pratiquent un sport à haut niveau. La Cellule Sport est donc chargée de l'étude et du suivi de ces demandes.

Depuis un an, la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports (DENJS) peut compter sur deux nouvelles recrues qui sont chargées d'assurer la bonne gestion du sport en Principauté. Le JDA vous propose de découvrir les missions et les objectifs de cette cellule.

Sous l'égide de Mesdames Isabelle BONNAL et Marie-Cécile MORENO, respectivement Directeur et Adjoint au Directeur de la DENJS, les missions de la Cellule Sport s'appuient sur la politique du Gouvernement Princier visant à favoriser le développement du sport de masse par le biais du sport scolaire et du sport amateur. Elle a en charge également la gestion des installations sportives.

Cette cellule est supervisée par Madame Marie-Cécile MORENO, qui, de par sa carrière administrative dans le domaine du sport, apporte à cette petite équipe tous les conseils nécessaires à l'acquisition de compétences parfois techniques et très spécialisées.

AU SERVICE DU SPORT

Au quotidien, Mlles Catherine FARNETI, Chef de section et Aurélie GIOVANNINI, Administrateur, ont ainsi pour principales missions de coordonner les besoins des établissements scolaires dans le cadre des cours d'Éducation Physique et Sportive (EPS) et les demandes des associations sportives amateurs, ce qui implique une gestion rigoureuse de l'ensemble des équipements sportifs dépendant de l'État. En effet, la DENJS a non seulement la tutelle, sur le plan administratif, technique, sportif et financier du Stade



En plus des manifestations sportives qu'elle organise, l'équipe de Direction de la DENJS met un point d'honneur à assister, ou à se faire représenter lors de celles qui sont organisées par les associations sportives amateurs. À cette occasion, Aurélie Giovannini (gauche) et Catherine Farneti (droite) sont souvent sollicitées pour fournir les récompenses qui sont alors offertes par la DENJS aux vainqueurs.

Louis II et de l'Espace Saint-Antoine, mais s'occupe également des six gymnases des établissements scolaires de la Principauté. La Cellule Sport doit également garantir le maintien de ces terrains de sport à un niveau d'homologation adapté aux besoins des groupements sportifs. En cas de nécessité, elle assure la coordination des travaux de rénovation et de maintenance en collaboration

avec le Service de Maintenance des Bâtiments Publics.

La Cellule Sport est l'interlocuteur privilégié des associations sportives monégasques. Faisant preuve de la plus grande neutralité à leur égard, elle leur attribue des créneaux d'entraînement et met à leur disposition des salles pour y organiser leurs diverses manifestations sportives. Elle favorise ainsi

le développement du sport amateur en permettant aux licenciés des clubs sportifs de la Principauté de pratiquer leur discipline favorite. De plus, en tant qu'interface de l'ensemble des associations sportives, la Cellule Sport participe chaque année à la Commission Nationale des Sports, présidée par le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, au cours de laquelle leur sont attribuées des subventions municipales.

EN ASSOCIATION AVEC L'ENCADREMENT SPORTIF

Dans le cadre du sport scolaire, la Cellule Sport édite chaque année des plannings d'occupation pour l'ensemble des sites sportifs mis à la disposition des élèves et de leurs professeurs.

Ce travail rigoureux demande à la Cellule Sport d'entretenir des contacts réguliers avec l'ensemble des professeurs d'EPS.

Par ailleurs, de nouveaux projets sont régulièrement proposés aux élèves de la Principauté par la DENJS.

La rentrée scolaire 2014/2015 a d'ailleurs été marquée par de nombreuses nouveautés :

- La création d'une activité EPS inédite, le « sauvetage en mer »,
- L'adoption d'une tenue sportive standardisée portée par tous les élèves des établissements publics, du CP à la Terminale,

- La dynamisation de l'UNSS par l'intégration d'une nouvelle activité « Rugby »,
- L'extension du système de classes à horaires aménagés pour la pratique du sport intensif au niveau Lycée pour les sportifs « élite » des classes de seconde.

Les manifestations de la Cellule Sport

Afin de célébrer la 2^e Journée Internationale du Sport au service du Développement et de la Paix, la DENJS a également organisé, en partenariat avec la Fondation Princesse Charlène de Monaco et l'Organisation « Peace and Sport », le 2^e Rallye Princesse Charlène pour tous les élèves de 3^e des établissements publics et privés de la Principauté.

Autre nouveauté cette année, dans le cadre du 5^e Challenge Sainte-Dévote, la DENJS, en collaboration avec la Fondation Princesse Charlène et la Fédération Monégasque de Rugby, a accueilli douze élèves sud-africains au Collège Charles III. Lors de cette rencontre, quelques élèves de 6^e des sections internationales ont eu la chance de partager un moment de convivialité avec ces jeunes, issus de quartiers défavorisés.

L'ACTU EN IMAGES

LE COLONEL LUC FRINGANT EN PÉLERINAGE

Du 15 au 17 mai, avait lieu le 57^e Pèlerinage militaire à Lourdes. À cette occasion, le colonel Luc Fringant a représenté la Force Publique de Monaco. Pour l'anecdote, plus de 40 pays étaient représentés lors de cet événement, pour un total de 1 250 militaires.



LES CARABINIERS EN CONCERT EN ALSACE

A l'occasion de la 11^e édition des Musicales du Rhin, l'Orchestre des Carabiniers du Prince était invité à donner un concert à Vogelgrun, le 6 juin dernier. Au programme, un divertissement jazzy et big band, ponctué de mélodies françaises, italiennes, espagnoles et provençales.

SURETE PUBLIQUE

RENCONTRE AVEC LES SECOURISTES DE LA PLAGE DU LARVOTTO

L'été est arrivé en Principauté et avec lui son lot de baignade et autres activités aquatiques. Sur la plage du Larvotto, les secouristes sont déjà prêts depuis le 1^{er} mai et ils resteront sur le qui-vive jusqu'au 30 septembre pour la sécurité de tous. Leur mission : surveiller le plan d'eau, la réserve sous-marine et le secteur balnéaire.



1 L'équipe du poste de secours de la plage du Larvotto dépend de la Division de la Police Maritime et Aéroportuaire.

Elle est composée ainsi :

- Deux fonctionnaires de police pour faire respecter la loi et les arrêtés municipaux, pour la prévention des infractions, le sauvetage et les secours sur le secteur balnéaire et les premiers soins.
- Six sauveteurs saisonniers, tous titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) pour la surveillance du plan d'eau, le sauvetage et les secours sur le secteur balnéaire, premiers soins.

2 Pour mener à bien leur mission, le personnel du poste de secours dispose d'un zodiac d'intervention. Celui-ci leur permet de surveiller le plan d'eau, la réserve sous-marine et le secteur balnéaire. Mais aussi d'intervenir lors de secours aux personnes en difficulté ou victimes de noyade et de dispenser les premiers soins.

Par ailleurs, les fonctionnaires de police ont comme mission la prévention et la répression des infractions, sur terre comme en mer.

En raison d'une affluence toujours plus importante chaque année, une étude pour l'implantation de la vidéosurveillance sur le secteur balnéaire pourrait être étudiée. Au cours de ces dernières années, la physionomie des plages ayant changé, avec notamment une occupation beaucoup plus importante de la partie publique de la plage, il pourrait être envisagé une étude pour l'implantation de la vidéosurveillance sur le secteur balnéaire.

3 Le poste de secours est ouvert du 1^{er} mai au 30 septembre.

Pour les mois de mai, juin, septembre de 10 h à 18 h, excepté les week-ends et jours fériés de 9 h à 19 h.

Pour les mois de juillet et août, tous les jours de 9 h à 19 h.

En chiffres

En moyenne, sur une saison le poste de secours c'est :

900 soins

50 transports à l'hôpital

7 assistances à personnes en difficulté dans l'eau

800 vérifications d'identité.

DOSSIER

SAISON ESTIVALE : LES SECRETS D'UN ETE CULTUREL

Chaque été, la Principauté est le théâtre de représentations artistiques et culturelles de qualité.

Tous ces événements ne seraient possibles sans le savoir-faire de l'équipe de la Direction des Affaires Culturelles (DAC), qui a pour mission d'organiser et de coordonner les spectacles qui auront lieu tout au long de la saison estivale. **Éléments d'explications avec Jean-Charles Curau, Directeur des Affaires Culturelles.**

Deux événements majeurs jalonnent la saison estivale culturelle de la DAC en Principauté. Il y a d'une part, le festival d'orgue et les représentations du théâtre du Fort Antoine : Pour le Festival d'Orgue, les propositions de programmation sont faites par Olivier Vernet (organiste titulaire du grand orgue de la Cathédrale et Directeur artistique du festival). Pour le Théâtre du Fort Antoine, le programme de la saison est Jo Bulitt, qui soumet ses propositions.

Tous ces projets sont ensuite étudiés en équipe au sein de la DAC, tout en prenant en compte les aspects artistiques, mais aussi budgétaires. Jean-Charles Curau précise : « lors de ces concertations nous abordons aussi les questions liées à l'organisation générale d'une saison artistique ». Une manière de se renouveler constamment dans le but « de satisfaire le public, de l'inciter à



Pour le Théâtre du Fort Antoine ce sont sur un mois et demi : 7 spectacles, 7 compagnies invitées, environ 2500 spectateurs attendus. 45^e édition du Théâtre du Fort Antoine : du 6 juillet au 17 août au Théâtre du Fort Antoine, www.theatrefortantoine.com



Pour le Festival d'orgue ce sont sur un mois et demi : 8 concerts, 9 artistes internationaux invités, environ 2400 spectateurs attendus. 10^e Festival International d'Orgue de Monaco : du 28 juin au 16 août à 17h en la Cathédrale de Monaco, www.festivalorguemonaco.com

partager notre aventure et de recueillir sa jubilation », souligne le Directeur des Affaires Culturelles.

UNE SAISON 2015 INNOVANTE

Cette année, la saison a débuté le 28 juin avec le Festival International d'Orgue qui se poursuivra tous les dimanches d'été jusqu'au 16 août, à 17h, à la Cathédrale. Un grand écran dans l'enceinte permettra de suivre le jeu de l'organiste installé en tribune.

Ce 10^e Festival International d'Orgue de Monaco s'est ouvert sur un concert-hommage à Betsy Jolas, compositrice et Présidente du Conseil Musical de la Fondation Prince Pierre, en cette année de remise du Prix de Composition Musicale de la Fondation. Afin de célébrer l'Année de la Russie à Monaco, la programmation propose ensuite, à chaque concert, un grand nombre de transcriptions d'œuvres orchestrales de Scriabine, Tchaïkovski, Moussorgski, Stravinsky,

Rachmaninov, Chostakovitch... avec quelques œuvres emblématiques telles Les Tableaux d'une Exposition, Le Sacre du Printemps, Petrouchka, Une nuit sur le Mont Chauve ou encore L'oiseau de Feu...

Les spectacles, dans le cadre de la saison du Théâtre du Fort Antoine, se dérouleront tous les lundis soirs à 21h30 du 6 juillet au 17 août, au Fort Antoine.

Cet été, le Théâtre du Fort Antoine accueillera également des rencontres avec les équipes

et les comédiens. Celles-ci seront organisées avant chaque spectacle à 19h et un espace boissons/restauration légère sera proposé au public. Placée sous le thème «Et l'amour dans tout ça !», cette 45^e édition s'inscrit dans le cadre du 10^e anniversaire de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.



Le 19 juin, Patrice Cellario, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur et Jean-Charles Curau, Directeur des Affaires Culturelles, présentaient, lors d'une conférence de presse, les événements culturels de la saison estivale 2015 organisés par la Direction des Affaires Culturelles. A cette occasion, la Compagnie Arketal a joué un extrait de son spectacle «Conte d'Hiver» de William Shakespeare qui sera joué durant la saison au Théâtre du Fort Antoine.

INTERVIEW LA DTC EST PRÊTE POUR L'ÉTÉ



Guy Antognelli, Directeur Adjoint du Tourisme et des Congrès.

Dans le domaine du tourisme, la saison estivale représente une des périodes de l'année les plus importantes en Principauté. Ainsi, la recrudescence de la fréquentation est la conséquence de toutes les actions menées par la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) ces dernières années. Les actions de promotion de la Principauté, à l'étranger, auprès des professionnels du tourisme portent aujourd'hui leurs fruits. Décryptage avec Guy Antognelli, Directeur Adjoint du Tourisme et des Congrès.

Quelles sont les différentes mesures mises en place par la DTC pour une saison estivale ?

Un des rôles essentiels de la DTC consiste à recevoir et informer nos visiteurs. Pour remplir ce rôle au mieux, tout au long de l'année l'accueil est réalisé à l'Office du Tourisme boulevard des Moulins ainsi que dans les locaux de la gare SNCF et même au sein des terminaux de l'aéroport de Nice.

L'été, quatre structures complémentaires ouvrent : dans la galerie du parking des pêcheurs, allée Lazare Sauvage à la sortie Condamine de la gare, sur le Quai Albert Ier et au rond-point du jardin Exotique. De plus la DTC dispose d'un comptoir d'information dédié aux passagers des paquebots de croisière



À l'approche des saisons estivales, les hôtes et hôtesse reçoivent une formation qui leur permettra de répondre aux interrogations les plus diverses des visiteurs.

dans la gare maritime et d'un kiosque sur l'esplanade au pied de la Digue Rainier III.

L'accueil est une question de rencontre, et nous touchons là le cœur de notre stratégie. C'est pourquoi nous recrutons chaque année entre 70 et 80 hôtes et hôtesse qui à tour de rôle occuperont leurs

fonctions entre le 15 juin et le 30 septembre.

Une attention toute particulière est apportée à ce recrutement, outre la capacité à parler une ou plusieurs langues étrangères, il est essentiel que ces candidats perçoivent à quel point ils contribueront à forger l'image

de Monaco que les touristes emporteront et diffuseront auprès de leurs familles et connaissances.

En quelques chiffres, pouvez-vous nous donner les principales caractéristiques d'une saison estivale ?

La saison estivale (juin-septembre) a permis en 2014 aux hôtels de la Principauté d'enregistrer un taux d'occupation de 79,41%, en léger recul par rapport à 2013 en raison principalement du mois de juillet marqué par les intempéries. Nous espérons que la météo sera plus clémente en 2015 et que nos hôtels pourront dépasser les 80% comme en 2012 et 2013.

En 2014, au mois d'août la clientèle russe était la plus nombreuse dans les hôtels de la Principauté. La crise financière que connaît le pays actuellement fait peser des

ché sera une des clés de la réussite de l'été. La DTC a d'ailleurs renforcé depuis le début de l'année les actions de promotion et d'information à destination des tours opérateurs et agences de voyage russes, non seulement à Moscou mais aussi dans d'autres grandes villes comme St. Petersburg.

Pour cette année 2015, la DTC a-t-elle innové ?

L'an dernier un dispositif d'hôtes itinérants a été testé. Les saisonniers de la DTC vont à la rencontre des touristes. Ils sont reconnaissables à leur tenue constituée d'un Tee-Shirt rouge brodé Monaco et marqué « MAY I HELP YOU ? » (Puis-je vous aider ?) Ainsi que d'un chapeau. Le succès qu'a rencontré cette initiative en 2014 nous a amené à la reconduire en allongeant le dispositif cette année qui a débuté le 15 juin contre le 15 juillet en 2014.



Le service Presse et Communication de la DTC travaille en étroite collaboration avec le Centre de Presse (ici les journalistes de Monaco Info), ce qui permet aux journalistes du monde entier de réaliser des reportages à Monaco. « Notre pays est ainsi présent sur plusieurs types de support sur plusieurs continents au moment le plus important, c'est-à-dire lorsque le futur visiteur examine différentes options de séjour » souligne Guy Antognelli.

doutes sur la fréquentation cet été, cependant les événements organisés dans le cadre de l'Année de la Russie à Monaco nous rendent raisonnablement optimistes, la bonne tenue de ce mar-

Quels sont les objectifs pour cette saison ?

En terme d'accueil nous souhaitons que nos visiteurs repartent satisfaits et le fassent savoir à leur



En 2014, au mois de juin les Britanniques étaient les plus nombreux, en juillet c'étaient les français et en août les Russes. Cette répartition est une des clés du succès de Monaco capable d'attirer des clientèles venant d'horizon divers et nous a permis de résister mieux que d'autres aux années de crise.

entourage et sur les réseaux sociaux. C'est pourquoi comme je l'ai indiqué nous apportons un soin tout particulier à la qualité des relations entre nos hôtes et les visiteurs.

Les hôtels et restaurants de Monaco réalisent en cette période une part importante de leur Chiffre d'affaire

annuel. Selon les premières tendances, si le mois de juillet s'annonce bien, il est encore trop tôt pour se prononcer sur le mois d'août. En effet même cette période connaît des réservations plus tardives que par le passé et ce de la part même de marchés émetteurs peu touchés par le phénomène jusqu'à présent.

La DTC 2.0

Aujourd'hui, la DTC estime que le futur passe par la communication numérique. C'est pourquoi la DTC est présente sur Facebook et Twitter, ainsi que sur le web avec le site VISITMONACO.COM.

Dans le futur nous développerons des applications pour smartphones et des technologies tels le QR CODE.

« Cependant les rapports humains resteront la base du tourisme et d'une expérience enchantée » affirme le Directeur Adjoint. Les technologies apporteront certes un support permettant plus d'instantanéité et un contenu disponible partout mais ne remplaceront jamais l'intuitivité et la chaleur des relations humaines. « Monsieur Taleb Rifai, Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale du Tourisme a d'ailleurs pour devise « TOURISM IS ABOUT PEOPLE » conclut Guy Antognelli.

MONACO BRANDS

UN SMARTPHONE « MADE IN » MONTE-CARLO



Au regard des délais de fabrication, et des impératifs du calendrier, le nouveau smartphone Android Monte-Carlo 50 sera commercialisé fin août 2015 au moment de la rentrée

Le 27 mai, la société Avenir Telecom a présenté aux médias, en présence de Pierre Médecin, Président délégué de Monaco Brands, son nouveau Smartphone haut de gamme, le Monte-Carlo 50, sous Android, à l'occasion du salon MedPi qui se tenait au Grimaldi Forum. L'objectif de ce partenariat est de proposer un produit de qualité répondant à l'image de marque de Monaco et d'offrir ainsi à l'utilisateur une véritable porte d'entrée sur la Principauté.

Qui plus est, ce partenariat permet également de montrer que Monaco Brands est impliquée dans les technologies de pointe qui ne cessent de se renouveler. « Monaco Brands souhaite ainsi s'inscrire dans l'avenir » ajoute Pierre Médecin.

Le Président délégué explique : « Monaco Brands a souhaité se diversifier en voulant cibler le marché des nouvelles technologies. » tout en insistant sur le fait que « les smartphones étant des produits grand public, créer une gamme Monaco et Monte-Carlo permet ainsi de faire connaître nos marques à travers tous les distributeurs répartis aussi bien aux Etats-Unis, en Europe qu'en Asie ».

Ainsi, Monaco Brands est impliqué de la genèse à la commercialisation finale du produit, puisque le choix final lui appartient à chaque fois : esthétique et qualité du produit, applications par défaut, communication, tout en veillant au respect des marques, de ses codes et de ses valeurs.

PARTENAIRE PARTICULIER

Déjà développeur du Windows phone Monaco 47, commercialisé en 2014, le choix de d'Avenir Telecom comme licencié s'est effectué naturellement au regard de son expérience dans le domaine des téléphones, d'autant que la société est cotée en bourse et a réalisé une chiffre d'affaires de 169 millions d'euros en 2014.

Ainsi le Monaco 47 et le Monte-Carlo 50, outre la grande qualité de leurs appareils photos, permettent d'accueillir deux cartes SIM. Ainsi plus besoin de deux téléphones, un personnel et un professionnel, un seul smartphone désormais suffit. A chacun alors de choisir l'interface qui lui convient pour le choix du smartphone : Windows ou Android.

Pour mémoire, Avenir Telecom a travaillé conjointement avec Monaco Brands pour annoncer lors du Mobile World Congress à Barcelone début mars 2015 le lancement prochain du Monte-Carlo 50 sous Android. Ce nouveau produit a également été présenté lors du salon du MEDPI à Monaco en mai dernier.



Le Windows phone Monaco 47 a été commercialisé lors des fêtes de fin d'année 2014. Les ventes ont été de 5.000 unités, principalement dans les Microsoft store aux Etats-Unis.

INITIATIVE

BLOC PHILATELIQUE DEDIE AUX 10 ANS DE REGNE DE S.A.S LE PRINCE ALBERT II

Le 11 juillet, la Principauté de Monaco a célébré les 10 ans du Règne de S.A.S. le Prince Albert II. Ce bloc de trois timbres met en avant des thèmes chers au Prince Souverain : le développement d'un État moderne, ouvert sur le monde et respectueux de l'environnement.

Le bloc « 10 ans de règne du Prince Albert II » sera vendu exclusivement par l'Office des Emissions de Timbres-Poste, le Musée des Timbres et des Monnaies, et dans le réseau de vente de la Principauté. Cette émission sera proposée aux abonnés et clients, conjointement aux autres valeurs du programme philatélique de la deuxième partie 2015.



Renseignement : oetp@gouv.mc

LES MISES EN VENTE DE L'OFFICE DES EMISSIONS DE TIMBRES POSTE

Les 15, 17 et 25 juin derniers, l'OETP a procédé à la mise en vente de 4 nouveaux timbres :

LA MISE EN VENTE DU 15 JUIN

Les anciens fiefs des Grimaldi en Normandie

SAS Le Prince Albert II s'est rendu du 15 au 16 juin à Granville en Normandie. Il y a visité notamment le Musée d'art moderne Richard Anacréon dans le cadre d'une exposition qui retraçait l'histoire des familles Grimaldi et Matignon.

LES MISES EN VENTE DU 17 JUIN

Académie Rainier III

L'Académie Rainier III est un établissement d'enseignement spécialisé de la musique et de l'art dramatique géré par la Mairie de Monaco, ayant le rang de conservatoire. Articulant la formation, la création et la diffusion, cet établissement, qui accueille plus de 800 élèves, organise tout au long de l'année scolaire plus d'une centaine d'auditions et de concerts et développe des projets en relation avec la vie artistique locale.

SEPAC – La Culture

Cette année, les timbres émis par les administrations postales membres de la SEPAC (Small European Postal Administrations Cooperation) auront pour thème commun

« la culture ». Le timbre représente différents aspects de la culture et des arts : la danse, le théâtre, la science.

LA MISE EN VENTE DU 25 JUIN

L'Automobile Club de Monaco célèbre ses 125 ans

En 1890, des passionnés de bicyclette créent le Sport Vélocipédique Monégasque qui devient Sport Automobile et Vélocipédique de Monaco en 1907. L'appellation actuelle, Automobile Club de Monaco (ACM), est adoptée en 1925. Le Rallye Monte-Carlo et le Grand Prix de F1 sont les deux épreuves phares organisées par l'ACM auxquelles s'ajoutent le Rallye Historique, le Grand Prix Historique, le Rallye Zenn, le Rallye des énergies nouvelles et depuis cette année le Monaco ePrix.



EMPLOI TOUT SAVOIR SUR LES JOBS D'ÉTÉ



Les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois saisonniers restent les sociétés dont l'activité est liée au tourisme, au commerce, à la restauration et l'hôtellerie. Quelques sociétés du secteur tertiaire comme les banques, offrent également des emplois saisonniers.

Accumuler de l'expérience, se faire de l'argent de poche ou encore ne pas rester inactif pendant les vacances scolaires, nombreuses sont les raisons qui poussent les jeunes à opter pour les emplois saisonniers. Alors que l'été s'est installé en Principauté, le JDA s'est entretenu avec Mélissa Fratacci, Responsable de la Cellule Emploi-Jeunes au Service de l'Emploi, pour comprendre le fonctionnement de cette démarche.



Le Service de l'emploi tient à rappeler qu'un job d'été est bien souvent un emploi pas ou peu qualifié puisque le besoin est immédiat, le temps de formation étant quasiment inexistant. Le dynamisme et l'adaptabilité des candidats font donc bien souvent la différence lors du choix. Cette expérience sera toutefois bénéfique pour le futur, permettant au jeune de gagner en maturité et en autonomie et d' étoffer son CV. « Par ailleurs, une expérience d'emploi saisonnier réussie, incitera aussi l'employeur à renouveler l'expérience l'année suivante » rappelle Mélissa Fratacci.

« Dans un premier temps, il convient de s'inscrire auprès de la Cellule Emploi-Jeunes du Service de l'Emploi. Pour cela, il faut prendre contact au plus tôt (dès le mois de février) avec Mme Mélissa Fratacci au 98 98 41 78 et se munir d'un CV » explique Mélissa Fratacci.

Il en va de même pour les plus jeunes candidats (lycéens) qui doivent également se munir d'un CV. Cet outil étant indispensable à toute recherche d'emploi, il est important de penser à préciser ses dates de disponibilité sur son CV.

CÔTÉ ENTREPRISES...

Le Service de l'Emploi a identifié de nombreuses sociétés qui chaque été recrutent des jeunes. Le Service travaille donc en amont avec ces sociétés en leur proposant des candidatures, dès le début de la saison et au fur et à mesure des inscriptions des étudiants. Il s'agit de leur proposer des CV répondant aux besoins des entreprises tant en termes de profil que de disponibilité des candidats. « Nous travaillons aussi avec des sociétés qui n'ont pas forcément une activité saisonnière mais qui peuvent avoir un besoin de personnel ponctuel, notamment pour pallier l'absence de leurs salariés



Les démarches spontanées sont aussi souvent productives. En effet, il n'est pas rare qu'un jeune puisse trouver un emploi saisonnier par ses propres moyens, fort de son implication et de sa motivation dans cette recherche d'emploi. Dans tous les cas, la Cellule Emploi-Jeunes conseille aussi les jeunes sur la rédaction du CV, la préparation des entretiens de recrutement, ou la sélection d'entreprises à démarcher.

en congés » ajoute Mme Fratacci.

Ce travail de partenariat tant avec les entreprises qu'avec les étudiants, facilite grandement la gestion complexe des embauches saisonnières. Comme pour toute embauche, nous demandons aux employeurs d'être précis dans la rédaction des offres d'emploi, afin de favoriser leur adéquation avec les candidatures qui leur seront présentées. En effet, plus

une offre est précise en ce qui concerne le profil et la disponibilité nécessaire, plus les candidatures présentées répondront aux critères de recherche de l'employeur.

...CÔTÉ POSTULANTS

L'approche de la saison estivale suppose un fort accroissement des demandeurs d'emploi mais aussi des offres d'emploi. Ainsi, les candidats venant s'inscrire au plus tôt dans l'année et proposant une

En quelques chiffres...

- **150** jeunes se sont inscrits à ce jour au Service de l'Emploi pour une recherche d'emploi saisonnier pour cet été
- plus de **2300** offres d'emploi ont été enregistrées en mars 2015. L'augmentation conséquente des offres d'emploi à l'arrivée de la période estivale est principalement visible dans le secteur de l'hébergement / restauration
- plus de **52 000** emplois en Principauté recensés en Principauté au mois de juillet 2014

Ces chiffres montrent que la Principauté continue d'offrir de nombreux emplois saisonniers et que les jeunes ont bien compris l'intérêt d'une telle démarche pour leur avenir

grande disponibilité pourront être présentés sur un nombre d'offres plus important. Dans un souci d'efficacité, le Service de l'Emploi demande aux étudiants d'informer la Cellule Emploi-Jeunes de chaque changement qui pourrait intervenir dans leur recherche d'emploi. Par exemple, un jeune ayant trouvé un emploi pour le mois de juillet devra penser à nous indiquer qu'il ne sera disponible dorénavant que pour le mois d'août. Il leur

est demandé également de contacter sans délai les employeurs, dès lors qu'ils reçoivent une convocation pour un poste. « En effet, notre réactivité et celle des jeunes est indispensable, le Service de l'Emploi disposant d'un délai de 4 jours après le dépôt de l'offre d'emploi pour présenter aux employeurs des candidats prioritaires » souligne la responsable de la Cellule Emploi-Jeunes

L'ACTU EN IMAGES

JOURNÉE PORTES OUVERTES À L'AMAPEI

Soleil radieux, ambiance conviviale et chaleureuse, « la journée de l'AMAPEI » a eu lieu le 18 juin dernier sur l'un de ses trois sites. Ce rendez-vous a constitué un réel moment de partage.

« A cette occasion, Bénéficiaires, Parents, Salariés, Direction, représentants du Département des Affaires Sociales et de la Santé et Partenaires, ont profité de cette journée particulière pour se retrouver, échanger et découvrir les différentes activités par le biais d'une exposition de photos, de films ainsi que par des activités réalisées sur place (gâteaux, compositions florales, visite et vente en serre) le tout clôturé par une démonstration « d'Agility », de danses et de chants. »



A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES... LA DIVISION AIDE SOCIALE



Ici l'équipe de la Division Aide Sociale. Elle est composée de 9 membres avec de gauche à droite : Mmes Sylvie GIRAUDON, Souad BIMA, Sylvie GARCIA, Myriam HAECKLER, Alexandra PLUTONI, Marzia GHEZZI, Isabelle MINIONI. Absente : Mlle Stéphanie TOSELLO, Mme Martine DEMARCHI

Poursuite du tour d'horizon des divisions du Service Social. Ce mois-ci, celle de l'« Aide Social ». Placée sous la responsabilité de Sylvie Giraudon, la Division a pour mission d'apporter une aide financière à l'enfance, à la famille ainsi qu'aux personnes qui, en raison de leur état de santé, de leur handicap, de leur invalidité, de leur âge ou de circonstances exceptionnelles, ne peuvent satisfaire aux besoins essentiels de la vie.

Cette action s'exerce aussi bien à l'égard des nationaux que des personnes de nationalité étrangère, ces derniers devant

toutefois remplir certaines conditions de résidence. Pour mener à bien sa mission, l'activité de la Division « Aide Sociale » se décline en deux grandes catégories de prestations :

LES PRESTATIONS EN ESPÈCES

Elles se matérialisent en compléments de ressources attribuées sous conditions de ressources et dans la limite de plafonds établis.

Ainsi, elles peuvent être répertoriées par nature :

- Allocation mensuelle de retraite en faveur des personnes âgées

- Allocation supplémentaire de résidence aux pensionnés du CHPG (hors personnel médical)
- Allocation servies dans le cadre de la politique sociale en faveur des personnes handicapées (depuis 1991)
- Allocation dans le cadre de l'aide et l'encouragement à la famille monégasque (depuis 1982) : Allocation pour les mères au foyer, Allocation pour les mères chefs de foyer, prêts à la famille, prime à la naissance
- Allocation de chômage – Ordonnance-loi n° 300
- Aide sociale aux frais de séjour d'été organisés en partenariat avec le Centre de la Jeunesse Princesse Stéphanie

LES PRESTATIONS EN NATURE

Ces prestations, soumises à des conditions de ressources, sont liées à :

Ainsi, ces prestations sont liées à :

- De l'aide médicale gratuite de l'État au profit de personnes sans emploi, handicapées ou âgées ne bénéficiant d'aucune couverture médicale.
- De l'aide à l'enfance (placement en foyer, maison spécialisée, garde d'enfants malades et autres aides diverses)
- De l'aide aux personnes handicapées (foyers de vie, foyers d'hébergement, transports collectifs gratuits, auxiliaires de vie scolaire, aides-soignants, etc...)
- De l'aide à l'hébergement dans des foyers d'hébergement et des maisons de retraite



La Division Aide Sociale prend également en charge les prestations d'autonomie en faveur des personnes âgées à domicile et en établissement

La Division « Aide Sociale » c'est près de 3.000 interventions financières au cours de l'année :

La très grande majorité est financée par le budget de l'Office de Protection Sociale, Etablissement Public subventionné par l'Etat. Ce suivi budgétaire est placé sous la responsabilité de Mme Sylvie GIRAUDON.

La division est chargée du versement des aides financières ponctuelles allouées après une enquête sociale effectuée par les Assistantes Sociales de la Division Action Sociale.



HANDI - PLAGE LES PLAISIRS DE LA PLAGE ACCESSIBLES A TOUS



Pour la saison 2015, le site Handi-Plage est ouvert de 10h à 17h00, du 1er juillet au 6 septembre et animé par 4 handiplagistes.

Depuis neuf années, la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale (DASS) est en charge du site Handi-Plage situé sur la plage du Larvotto. Véritable lieu d'échanges, le site Handi-Plage permet aux personnes handicapées et à mobilité réduite de pouvoir se baigner en mer en toute sécurité et tout confort.

Créé en 2000 par le club SOROPTIMIST, Handi-Plage est situé au pied du poste de secours à côté de l'allée centrale. Ce service propose des prestations de baignade à l'usage des personnes handicapées et à mobilité réduite sur la plage publique du Larvotto.

LE GOUVERNEMENT S'INVESTIT

« Les habitués du site apprécieront autant les baignades que les rapports entretenus

avec l'équipe d'handiplagistes » explique Jérôme Galtier, Délégué chargé des personnes handicapées au sein de la DASS. En effet, les 4 « handiplagistes » sont embauchés pour assurer le bon déroulement et accueil des personnes handicapées et à mobilité réduite. La DASS est en charge de l'embauche et de la gestion de l'équipe d'« handiplagistes ».

Fort de son succès, pour la neuvième année consécutive la DASS a renouvelé son partenariat avec le Club SOROPTIMIST. Dans ce cadre, le Club SOROPTIMIST a maintenu une contribution financière.

Cette dernière se traduisant par l'achat en 2015 de matériel, entre autre d'un tiralo et parasol et l'achat de 100 tickets parkings « forfait 3 heures » (les tickets étant remis aux usagers motorisés ou accompagnés garés aux emplacements pour handica-

pés du parking du Larvotto, permettant un accès direct vers le site Handi-Plage).

UN EMPLACEMENT OPTIMAL

Bénéficiant du label Handi-Plage niveau 3, le site est idéalement situé. En effet, sa proximité avec le poste de surveillance de baignades et les divers aménagements facilitant le cheminement pour les personnes en fauteuil par la jetée centrale, lui confère une localisation optimale. « Toutefois, l'accès au site s'avère nettement moins adapté pour les malvoyants ou non-voyants. Un point qui devrait être rapidement traité » conclue M. Galtier.



Les habitués et fidèles, d'une année sur l'autre, sont majoritaires. Cependant les demandes de « réservations » par des maisons de retraites ou organismes associatifs sont de plus en plus fréquentes.

Renseignements utiles

Pour la saison 2015, le site Handi-Plage est ouvert de 10h à 17h00, du 1er juillet au 6 septembre et animé par 4 handiplagistes.

Tél : 98 98 21 05

DOSSIER LA BIODIVERSITE AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS

Dans le cadre de ses missions, la Direction de l'Environnement assure la surveillance de la biodiversité, de la qualité des milieux, des sources de pollution et des risques d'origine naturelle ou technologique.

A l'occasion de l'opération de comptage des grandes nacres dans la Réserve marine du Larvotto, le JDA s'est entretenu avec Valérie Davenet, Directeur de l'Environnement.

L'objectif de la Direction de l'Environnement (DE) est d'aider à la définition et à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement Princier dans les domaines du développement durable et de l'environnement.

Coordnatrice des actions qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable en nouant notamment des relations étroites avec l'ensemble des acteurs de l'Administration, du secteur privé, du milieu associatif, « la Direction de l'Environnement est particulièrement attentive à l'information et à la sensibilisation du public sur les questions environnementales. » explique Mme Davenet.

Ainsi, parmi ses missions, la DE participe, pour le compte de la Principauté,



« Les études environnementales visent à évaluer sur le plan qualitatif et quantitatif l'état de santé et la richesse du patrimoine naturel monégasque. Ainsi, elles constituent aussi une aide à la décision pour le Gouvernement dans sa stratégie de surveillance et de conservation de la biodiversité, ainsi que dans sa politique d'aménagement du territoire » précise Valérie Davenet

avec le Département des Relations Extérieures et de la Coopération, aux travaux des organisations internationales qui traitent

de ces problématiques de développement durable.

ACTIONS ET RÉACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

En matière de gestion du patrimoine naturel, la DE met en œuvre des programmes annuels d'inventaires, de cartographies, et des suivis de la faune et de la flore marines et terrestres. Une attention particulière est apportée aux espèces patrimoniales ou protégées (posidonies, grandes nacres, mérours bruns, corail rouge, gorgones...) aux habitats remarquables (tombant coralligène, roches Saint Martin, roches Saint Nicolas...) et aux aires marines protégées de la Principauté (réserve du Larvotto et tombant des Spélugues).

Pour réaliser ces missions, la DE dispose de deux divisions :

- La Division « Patrimoine naturel ».

Composée de trois collaborateurs, elle est en charge de la surveillance et de la protection de la biodiversité.

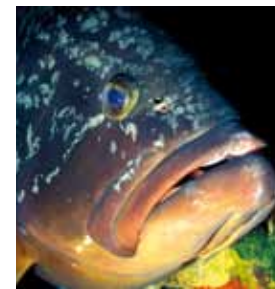
Le saviez-vous ?

Parmi ses missions, la DE est en charge de la protection d'espèces animales. Certaines font l'objet d'une attention particulière. C'est notamment le cas d'un couple nicheur de faucons pèlerins sur la falaise du rocher. La présence de cormorans huppés juvéniles sur cette même falaise, laisse penser que le site pourrait également constituer l'un des rares sites de nidification pour cette espèce sur la Côte d'Azur.

- La Division « Soutien-Indicateurs-Synthèse »

Les collaborateurs sont également amenés à participer aux missions de terrain, au suivi de certains inventaires, à l'élaboration des rapports nationaux et à l'instruction des études d'incidences sur l'environnement.

Une équipe de plongeurs professionnels vient compléter ce dispositif opérationnel.



Pour la partie marine, la population de mérours bruns, espèce protégée en Principauté, est suivie tous les trois ans. Les derniers recensements ont permis de comptabiliser environ 75 individus en 2012, une nouvelle campagne de comptage est programmée à l'automne.

Au cours de la période 2009/2014, 37 études scientifiques ont été menées sur le territoire de la Principauté. Elles ont permis, notamment, de révéler une diversité biologique forte de :

347 espèces et sous-espèces végétales, dont 18 à forte valeur patrimoniale ;

62 espèces d'oiseaux, dont 10 protégées au niveau européen ;

238 espèces de poissons, dont une est considérée en danger par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), et 17 ont un statut de préoccupation mineure.

ZOOM OPERATION DE COMPTAGE DES GRANDES NACRES



Les informations récoltées lors de cette journée vont compléter les données acquises depuis 2007 par la Direction de l'Environnement sur la dynamique d'évolution de ce peuplement en Principauté.

Dimanche 7 juin, les plongeurs de la Principauté se sont mobilisés pour la grande nacre *Pina Nobilis*. Deuxième plus grand mollusque du monde après le bénitier, elle peut atteindre 1,20 m de hauteur et vivre une dizaine d'années. Cet animal filtreur est sensible

aux pollutions, et constitue donc un bon indicateur de qualité du milieu marin.

« L'objectif fixé aux plongeurs était de compléter les informations scientifiques acquises pour chaque individu recensé, selon un protocole précis » rappelle

Raphaël Simonet de la Direction de l'Environnement, en expliquant que « pour chaque nacre balisée, les plongeurs bénévoles ont relevé le numéro d'identification de la balise, la profondeur de la nacre, et ses dimensions en hauteur et en largeur. »

de la Réserve marine du Larvotto. Le recensement, qui s'est poursuivi jusqu'en 2014, sous la direction du Docteur Jean De Vaugelas du laboratoire ECOMERS de l'Université de Nice - Sophia Antipolis, partenaire de la Direction de l'Environnement, a permis de dénombrer 648 individus.



Rappelons que la cartographie des nacres du Larvotto, réalisée par la Direction de l'Environnement, a débuté en 2007. Une première journée de science participative s'est déroulée en novembre 2008 et a permis d'identifier 345 individus sur un tiers

80 plongeurs bénévoles se sont retrouvés plage du Larvotto pour une opération de comptage des grandes nacres présentes dans la Réserve marine, dans le cadre d'une nouvelle journée de science participative, organisée par la Direction de l'Environnement, l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature et le laboratoire ECOMERS.

MODERNISATION

LA POSTE MONACO FAIT PEAU NEUVE



De plus, depuis 2 ans La Poste Monaco s'est équipée d'une machine de tri capable de trier le courrier par lecture graphique standardisée. En effet, cette machine est capable de trier automatiquement 30% du courrier Monaco-Monaco. Cette avancée technologique a su apporter un gain de temps et une simplification des tâches pour les facteurs.

La dernière réorganisation de la distribution du courrier de La Poste Monaco remonte à l'extension de Fontvieille. Depuis, de nombreux ajustements des tournées ont été apportés afin d'embrasser l'évolution de la gamme Courriers / Colis. Aujourd'hui, La Poste Monaco opère dans un souci de modernisation afin de s'adapter aux nouveaux modes de communication et de consommation des usagers. M. Jean-Luc Delcroix, Directeur de La Poste Monaco, nous en dit davantage.



M. Jean-Luc Delcroix, Directeur de La Poste Monaco

Ces cinq dernières années, La Poste Monaco a vu l'ensemble de la gamme Lettres diminuer significativement (-19.41%), alors que le volume total des Colis a augmenté (+20.68%) et que celui des Chronopost a explosé avec l'essor du commerce sur Internet (+51%).

M. Delcroix souligne que « ces changements dans les modes de transmission de courriers sont largement dus à une utilisation grandissante des outils informatiques tels que les courriers électroniques (email), ainsi que les commandes passées sur les sites de e-commerce. De plus, la métamorphose urbaine continue de la Principauté de Monaco nécessite un ajustement permanent du cheminement des tournées ».

Aujourd'hui, La Poste Monaco continue de moderniser son système de distribution des courriers, des colis, et Chronopost. Cependant, comme l'indique M. Delcroix, « cette modernisation se devait d'être

sans de grands bouleversements structurels dans l'entreprise. A cet effet, le personnel a été hautement sollicité afin qu'il puisse faire part de ses idées et initiatives ».

MARCHE APRÈS MARCHE

La première étape de cette modernisation était de restructurer les secteurs de distribution. Suivant le modèle français, La Poste Monaco a utilisé un logiciel pour effectuer une opération de répertorisation. Pendant 9 mois, toutes les données (n° de rue, immeuble, étages, boîte aux lettres etc...) ont été introduites dans ce logiciel, afin de cartographier la structure

urbaine actuelle de la Principauté. Ensuite, le logiciel a déterminé un schéma de distribution, qui a été optimisé par La Poste Monaco.

M. Delcroix précise que « de nombreuses entreprises

présentes sur le territoire monégasque ont contractualisé avec La Poste pour un service spécial et payant de remise de courrier. Certaines sociétés ont aussi exprimé le souhait de bénéficier d'une collecte du courrier à domicile

afin qu'il soit expédié. De ce fait, de nombreux contrats de collecte ont été conclus. D'autres entreprises ont de leur côté confié à La Poste Monaco, l'affranchissement et la gestion de leur service Courier-Colis. Soucieux de

la qualité de service pour les entreprises monégasques, ces activités sont propres à La Poste Monaco qui offre des contrats spécifiques pour ces opérations ».

AVIATION CIVILE VA-ET-VIENT A L'HELIPORT PENDANT LE GRAND PRIX

Chaque année, durant les 4 jours du Grand Prix de Formule 1, la Principauté se transforme en capitale mondiale du sport automobile. Touristes, badauds et passionnés se pressent dans les rues de Monaco pour observer les monoplaces, le tout dans une ambiance glamour. Pour les plus pressés, l'accès à Monaco par la voie des airs constitue « LA » solution. Sur les pistes de l'héliport, le JDA revient sur ce weekend de tous les records.



1 Par rapport à 2014, les chiffres des mouvements (atterrissages et décollages) sont en légère hausse, passant de 1794 mouvements l'année précédente à 1817 en 2015, soit une augmentation de 1,26 %.

En revanche, le nombre de mouvements effectués le dimanche, jour du Grand Prix, a baissé de 5,56% ; une tendance qui s'explique par la hausse des mouvements le mercredi, le jeudi et le vendredi.

2 Concernant le nombre de passagers, celui-ci est en baisse par rapport à 2014, passant de 4509 à 4397 en 2015, soit une diminution de 2,48%.

3 Une hélistation temporaire, comportant trois aires d'atterrissage et de décollage, était aménagée à l'occasion de ce 73^e Grand Prix Automobile.

4 Cette hélistation, établie sur la digue de Fontvieille, côté Est de l'héliport, ne peut être utilisée que de jour, par les hélicoptères des compagnies aériennes autorisées par le Service de l'Aviation Civile.

L'héliport c'est :
 Environ 40 000 mouvements par an, soit 110 mouvements par jour.
 177 m de long et 23 m de large.
 8 aires de mouvement et stationnement (+ 3 pendant le Grand Prix)
 95% de l'activité se fait sur les ferrets Monaco / Aéroport de Nice

FORMALITES SEJOURS A L'ETRANGER : CE QU'IL FAUT SAVOIR



Les États-Unis d'Amérique ont mis en place une nouvelle réglementation relative à la procédure de demande de visa. Conformément à cette réglementation et depuis le 1er octobre 2006, les services consulaires américains chargés d'établir les visas ne sont autorisés à n'accepter que les demandes établies sur le formulaire électronique DS-156 (Electronic Visa Application Form - EVAF). Ce formulaire est disponible sur le site de l'Ambassade des États-Unis.

Qu'ils soient juilletistes ou aoutiens, les fonctionnaires et agents de l'Etat vont bientôt partir en vacances. Si certains resteront en Principauté et flâneront, d'autres partiront à l'étranger. Afin d'éviter les mauvaises surprises, voici quelques conseils à suivre.

Avant le départ, vérifiez bien la date de validité de votre passeport puis les formalités d'entrée et de séjour auprès de l'Ambassade ou du Consulat du pays de destination.

S'agissant des nationaux, le passeport est délivré, par le Ministre d'État, sans condition d'âge, à tout sujet monégasque qui en fait la demande. Comptez environ une semaine pour qu'il vous soit donné.

CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR LES MINEURS

Si un mineur vous accompagne, il faut obligatoirement :

- Qu'il soit muni de sa carte d'identité ou de son passeport

Ou

- Qu'il soit inscrit sur un des documents d'identité des parents

Concernant les mineurs voyageant seuls, outre un passeport individuel en cours de validité qui leur concède une autorisation

Le saviez-vous ?

Certaines compagnies aériennes étrangères exigent des mineurs en partance depuis Nice, d'être également munis d'une **déclaration sur l'honneur rédigée en anglais par les parents**. Cette déclaration doit mentionner l'identité de l'enfant et celle des éventuels accompagnants, ainsi que toutes les informations concernant les vols de départ et de retour (plan de vol : destinations, date, numéro de vol, horaires...).

permanente de voyage, ils peuvent voyager avec une simple carte d'identité à condition qu'elle soit accompagnée d'une autorisation de sortie de territoire délivrée par la Direction de la Sécurité Publique.

PIQURE DE RAPPEL

Le Gouvernement Princier conseille vivement aux voyageurs de se rapprocher de l'Ambassade du pays de destination, avant tout départ à l'étranger, afin de recueillir plus d'informations sur les lois en vigueur et les vaccinations éventuelles qui seraient nécessaires.

Par précaution, il est recommandé de conserver à votre domicile une photocopie des documents que vous emportez (en cas de perte ou de vol à l'étran-

ger) et de vous munir d'au moins 2 photos d'identité.

Enfin, prenez contact suffisamment à l'avance avec les services consulaires étrangers, afin de disposer d'un délai suffisamment long pour produire certains documents nécessaires à l'obtention d'un visa selon les pays (formulaire, photographie, extrait de casier judiciaire, relevé bancaire, billet de transport aller et retour, etc).

Pour plus de renseignements, le JDA vous invite à vous rendre sur le portail du Gouvernement, dans l'onglet « Action Gouvernementale » puis dans la rubrique « Monaco à l'International ». Vous y trouverez le lien vers le « Conseil aux voyageurs ».



Aucun visa n'est exigé pour l'entrée aux U.S.A et dans les 25 pays de l'Espace SCHENGEN, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Islande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République Tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et la Suisse.



Tous les résidents monégasques bénéficiant d'une carte de séjour délivrée par la Principauté, peuvent circuler en toute régularité dans l'espace Schengen. Ainsi la possession d'un passeport n'est donc pas nécessaire pour le titulaire.

En revanche, pour tout voyage touristique hors espace Schengen, le Gouvernement Princier conseille à ses résidents étrangers de vérifier les formalités d'entrée et de séjour auprès de l'ambassade et du consulat du pays de destination.

Le Portail « Ariane » pour voyager l'esprit tranquille

Afin d'améliorer son dispositif de réponse aux situations extrêmes, le Centre de crise du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) a conçu un portail permettant aux voyageurs français et monégasques de déclarer gratuitement et facilement leurs voyages à l'étranger.

Les données enregistrées pourront être exploitées, en cas d'urgence, par le Centre de crise et par les Ambassades, afin de contacter les voyageurs ou leurs familles dans l'hypothèse où des opérations de secours seraient organisées.

Le Portail Ariane permet ainsi :

- de recenser, en situation de crise, les Français et les Monégasques déclarés présents dans la zone touchée
- d'informer les ressortissants en les appelant directement ou par voie de message court (SMS)
- en cas d'urgence de contacter la personne désignée par l'utilisateur comme référent en France ou à Monaco, afin de donner, d'obtenir ou de recouper les informations relatives au voyageur

Cet outil a fait l'objet d'un travail préparatoire en concertation avec la CNIL en vue d'offrir aux utilisateurs toutes les garanties en termes de sécurité et de confidentialité des données personnelles.

Etre inscrit sur Ariane, c'est voyager l'esprit tranquille !

STRATEGIE

L'ÉVALUATION DE MONACO POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ EN ANTARCTIQUE

Le 8 juin, Madame le Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération, Isabelle Rosabrunetto, a accueilli les participants de l'Atelier SCAR (Comité Scientifique pour la Recherche Antarctique). Tous étaient réunis en Principauté pour une réunion de travail relative à la conservation de la biodiversité en Antarctique et dans l'Océan Austral.

Intitulée «L'Antarctique et le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 : l'évaluation de Monaco», cette assemblée avait pour principal objectif d'examiner dans quelle mesure la conservation de la biodiversité était en adéquation avec le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 de la Convention sur la Diversité Biologique.

Les résultats et avancées de cette réunion de travail seront disponibles dans les prochains mois et feront office de base pour la stratégie visant à poursuivre l'amélioration de la conservation en Antarctique et dans l'Océan Austral.



Le 10 juin 2015, SAS le Prince Albert II de Monaco a conclu cette réunion historique en Principauté à laquelle ont participé, pendant trois jours, des experts internationaux de la biodiversité et de l'Antarctique. « Je peux vous garantir que mon Gouvernement et ma Fondation feront tous les efforts possibles pour faire en sorte que la science continue à prévaloir sur ce territoire grâce à la coopération internationale. » a rappelé Son Altesse Sérénissime.

ZOOM

S.E. Mme MIREILLE PETTITI A PRÉSENTE SES LETTRES DE CRÉANCES AUPRÈS DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE



La cérémonie a eu lieu au Grand Palais du Kremlin, en présence des hautes Autorités civiles et militaires, et plus particulièrement du Ministre des Affaires Étrangères russe, M. Sergueï Lavrov. S.E. Mme Mireille Pettiti a ensuite pu s'entretenir avec le Président Poutine.

Il y a quelques semaines, S.E. Mme Mireille Pettiti, nommée Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de M. le Président de la Fédération de Russie, par Ordonnance Souveraine n°5.303 du 5 mai 2015, a présenté ses lettres de créances

auprès de M. Vladimir Poutine. Dans son discours, le Président Fédéral a marqué sa satisfaction quant à la grande qualité des relations existantes entre la Russie et Monaco et a souligné l'étape importante que la première visite officielle de S.A.S. le Prince Souverain en octobre

2013 avait constituée dans leur développement. M. Poutine a également observé que les nombreux événements organisés dans le cadre de «l'Année de la Russie» contribueront au développement des relations bilatérales entre les deux Pays.

ACCREDITATION DE L'AMBASSADEUR D'ITALIE A MONACO

Le 22 juin, S.E. M. Massimo Lavezzo Cassinelli, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire d'Italie a présenté dans la matinée ses Lettres de créances, puis a été reçu par S.E. M. le Ministre d'Etat pour un déjeuner à sa Résidence, en présence de S.A.S. le Prince Souverain. Diplômé en Sciences Politiques de l'Univer-

sité, S.E. M. Massimo Lavezzo Cassinelli a débuté sa carrière diplomatique en 1982. De 1999 à 2001, il a occupé le poste de Consul à Berne, en Suisse, puis a intégré le Ministère des Affaires Étrangères. En 2004, il a rejoint la Représentation Permanente de l'ONU à Rome en tant que Premier Conseiller.

Il a été promu Ambassadeur d'Italie en République d'Arménie en 2007 puis nommé Ministre Plénipotentiaire en 2011. Il a également travaillé à la Direction Générale de l'Union Européenne.



S.E. M. Massimo Lavezzo Cassinelli aux côtés de S.A.S. le Prince Albert II et de S.E.M. Michel Roger. Il succède ainsi à S.E. M. Antonio Morabito.

COOPERATION

L'OSCE, INTERPOL ET L'ONU DC REUNIS A MONACO POUR UNE CONFERENCE

Lundi 1^{er} et mardi 2 juin, la Principauté a accueilli une Conférence conjointe réunissant l'OSCE, INTERPOL et l'ONU DC, dont le thème général était « la lutte contre les menaces transnationales émergentes dans la région méditerranéenne à travers le partage d'information et la coopération ».



Cet événement s'inscrit dans la continuité de deux Conférences, tenues respectivement à Vienne en 2013 et à Istanbul en 2014, dont l'objectif était d'évoquer les défis liés au traçage des armes légères et de petit calibre (ALPC) illicites et des thématiques d'actualité ayant trait à la sécurité d'une manière plus générale.

La tenue de cette Conférence de haut niveau à Monaco traduit la volonté de la Principauté de poursuivre son implication en faveur du renforcement des relations entre l'OSCE et ses Partenaires Méditerranéens pour la Coopération (Tunisie, Egypte, Algérie, Jordanie, Israël, Maroc), conformément à l'orientation qu'elle a souhaité donner à sa Présidence du Forum pour la Coopération en matière de sécurité (FCS),

exercée de septembre à décembre 2014.

Au cœur des problématiques d'actualité débattues à cette occasion figuraient notamment la question des migrations en Méditerranée, la lutte contre le terrorisme, le traçage des flux financiers issus de la criminalité transnationale organisée ou encore la prévention du trafic illicite d'armes.

Par l'accueil de cette Conférence, la Principauté a su démontrer sa capacité à s'impliquer dans de grandes thématiques internationales d'actualité, permettant ainsi de faire progresser les travaux et les réflexions sur des sujets d'importance majeure.

En octobre 2013, Monaco avait également été l'hôte de la Conférence méditerranéenne réunissant

annuellement l'OSCE et ses six voisins de la rive Sud de la Méditerranée, sur la thématique du « renforcement du rôle des femmes dans la vie publique, politique et économique ». Puis, en novembre 2014, la Principauté avait accueilli la 83^e Assemblée Générale d'INTERPOL.



Le Gouvernement Princier maintiendra, en 2015, son soutien au développement de la dimension méditerranéenne de l'OSCE, en finançant un atelier de formation et de sensibilisation à la féminisation des flux migratoires liés au travail qui sera organisé à Malte et s'adressera à toute la région méditerranéenne.



L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des meilleurs clichés de Charly Gallo, et vous apporte ainsi un regard différent sur les sujets traités dans nos éditions.

Dans ce numéro, **1** le regard inspiré du « plongeur olympique », qui veille depuis plus de 50 ans sur la piscine de Port Hercule.

2 C'est l'été : un regard sur les tours du Casino, depuis les terrasses.

3 Course au large : une mouette défie un jet ski.

Rendez-vous le mois prochain pour de nouveaux clichés décalés de la Principauté.

